

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1984 B 01552
Numéro SIREN : 328 947 197
Nom ou dénomination : REVISION GESTION AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 22/02/2023 sous le numéro de dépôt 19998

REVISION GESTION AUDIT

Société par actions simplifiée au capital de 400.000 euros

Siège social : 35 boulevard Malesherbes - 75008 PARIS

328 947 197 RCS PARIS

Ci-après la « **Société** »

ACTE CONSTATANT LES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES DU 19.01.2023

LES SOUSSIGNES :

- société M.3.L, représentée par son gérant, Monsieur Laurent EL GHOUZZI,
- Monsieur Laurent EL GHOUZZI,
- Monsieur Philippe ANDRE,
- Monsieur Philippe GUIBORA,
- Madame Peggy HUARD.

Seuls associés de la Société REVISION GESTION AUDIT désignée en tête des présentes.

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- les statuts de la Société,
- le rapport de la Présidente

Ont pris, conformément aux articles 35 et 36 des statuts de la Société, les décisions portant sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de la Présidente,
- Prise d'acte d'une convention d'exclusivité et du changement consécutif du Commissaire aux Comptes titulaire,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

Les Associés,

après avoir pris connaissance du rapport du président et des documents et informations qui leur ont été soumis,

Décident d'approuver expressément les conditions dans lesquelles les présentes décisions leur sont soumises (par acte sous seing privé, sans convocation préalable ou toute autre formalité).

Approuvent de signer électroniquement le présent acte, conformément aux dispositions des articles 1366 et suivants du Code civil, par le biais du service docusign.

DS DS DS DS DS
LEG PH PG LEG

DEUXIEME DECISION

Les Associés, rappellent :

- que le mandat de Monsieur Philippe CLARIS, Commissaire aux Comptes titulaire, arrive à échéance à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/08/2024 ;
- que Monsieur Philippe CLARIS, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société, a, aux termes d'une convention d'exclusivité, abandonné au bénéfice de la société SASU Philippe CLARIS (Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros, dont le siège est situé au 13, rue Auber 75009 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 901 652 909 RCS Paris) dont il est président et associé unique, l'intégralité de ses mandats personnels et décidé de consacrer exclusivement son activité de commissaire aux comptes à la société SASU Philippe CLARIS

En conséquence de quoi, les Associés prennent acte que le mandat Commissaire aux Comptes titulaire de la Société, initialement assuré par Monsieur Philippe CLARIS est désormais assuré par la société SASU Philippe CLARIS (Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros, dont le siège est situé au 13, rue Auber 75009 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 901 652 909 RCS Paris), pour la durée restante de son mandat, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/08/2024;

TROISIEME DECISION

Les Associés, donnent tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des décisions qui précèdent.

Le présent acte sous seing privé, constatant les décisions unanimes des associés sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social de la Société

Les signataires du présent acte

- (i) reconnaissent que le présent acte est conclu sous la forme d'un écrit électronique, conformément aux dispositions de l'article 1366 du Code civil, et signé électroniquement au moyen d'un procédé fiable d'identification mis en place par DocuSign (www.docusign.com) garantissant le lien entre chaque signature avec le présent acte auquel elle s'attache, conformément aux dispositions de l'article 1367 du Code civil ;
- (ii) reconnaissent que le présent acte a la même force probante qu'un écrit sur support papier conformément à l'article 1366 du Code civil et qu'il pourra leur être valablement opposé;
- (iii) reconnaissent que (1) l'exigence d'une pluralité d'originaux est réputée être satisfaite lorsque le présent acte signé électroniquement est établi et conservé conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil, et que (2) ce procédé permet à chaque signataire de disposer d'un exemplaire sur support durable ou d'y avoir accès, conformément aux dispositions de l'article 1375 du Code civil ;
- (iv) s'entendent pour désigner Paris (France) comme lieu de signature du Présent acte ; et

(v) reconnaissent et déclarent que le présent acte est signé le 19.01.2023

Pour la société M.3.L
Monsieur Laurent EL GHOUZZI

DocuSigned by:

DBCD83747A41458...

Monsieur Laurent EL GHOUZZI

DocuSigned by:

DBCD83747A41458...

Monsieur Philippe ANDRE

DocuSigned by:

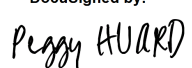
4636D285583A486...

Monsieur Philippe GUIBORA,

DocuSigned by:

3092AEC5120045A...

Madame Peggy HUARD.

DocuSigned by:

A6E499541B05401...